

COLLEGE INTERARMEES

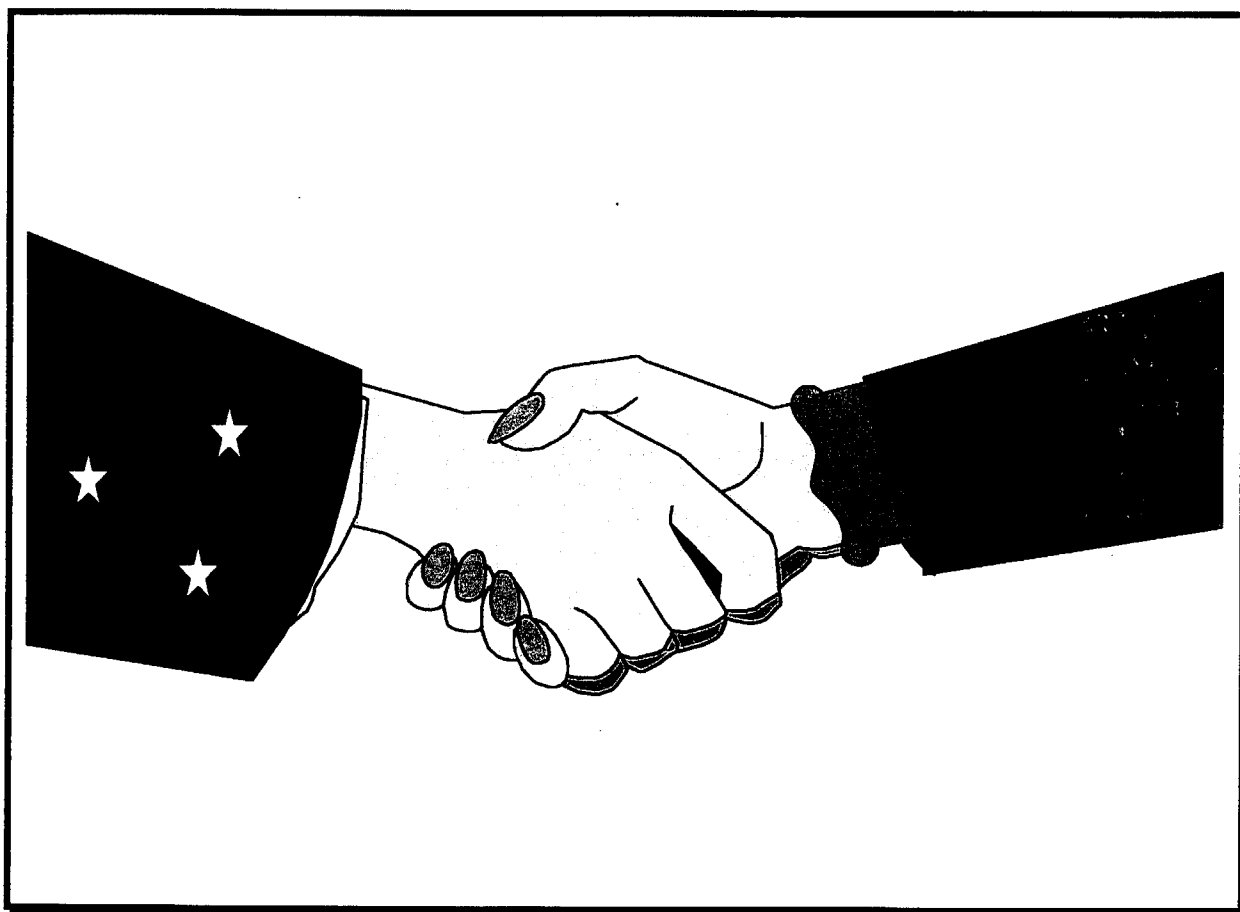


EPO N°<sup>B</sup>13

*ÉTUDE PARTICULIERE A OPTION*

## **RELATIONS ARMEES-NATION**

SOUS LA DIRECTION DU : «GDI DE LA MAISONNEUVE »



**MEMBRE DU COMITE**

**MEMBRE DU COMITE**

**MEMBRE DU COMITE**

**MEMBRE DU COMITE**

**MEMBRE DU COMITE**

**LCL (AIR) DUMON**

**LCL (TERRE) GUILLET**

**CF (MER) BADUEL**

**CC (MER) MOORS (CANADA)**

**CBA (TERRE) DE BOUVIER**

4° PROMOTION 1996 - 1997

## SOMMAIRE

- 1 INTRODUCTION
  - 2 LES ENJEUX
    - 2.1 ENJEUX POUR LA SOCIETE
    - 2.2 ENJEUX POUR L'ARMEE
  - 3 DESCRIPTION DE LA DEMARCHE SUIVIE
  - 4 SOLUTIONS PROPOSEES
    - 4.1 ACTIONS POUR LA PROMOTION DE L'ESPRIT DE DEFENSE
      - 4.1.1 promouvoir l'esprit de défense
        - 4.1.1.1 convaincre les enseignants
        - 4.1.1.2 convaincre les jeunes
      - 4.1.2 adaptation du rendez-vous citoyen
      - 4.1.3 dynamiser l'IHEDN
    - 4.2 ACTIONS POUR L'AMELIORATION DU DIALOGUE ARMEE-NATION
      - 4.2.1 sur le plan de l'implantation dans la vie locale
        - 4.2.1.1 activités sportives et artistiques
        - 4.2.1.2 participation à la vie de la cité
        - 4.2.1.3 participation de la cité à la vie des unités
      - 4.2.2 sur le plan de l'interpénétration des deux milieux
        - 4.2.2.1 écoles de formation
        - 4.2.2.2 formation complémentaire
        - 4.2.2.3 volontariat dans les armées
        - 4.2.2.4 mobilité
        - 4.2.2.5 implantation des unités
        - 4.2.2.6 politique des logements
        - 4.2.2.7 politique de reconversion
        - 4.2.2.8 présence des militaires auprès des décideurs
        - 4.2.2.9 utilisation des réservistes
        - 4.2.2.10 les associations
    - 4.3 ACTIONS A MENER DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE COMMUNICATION
      - 4.3.1 promouvoir l'expression de la pensée militaire
      - 4.3.2 jouer le jeu de la transparence
      - 4.3.3 favoriser la transmission d'une bonne image de l'armée
  - 5 HIERARCHISATION DES PROPOSITIONS
  - 6 PROPOSITION DE STRUCTURE
  - 7 CONCLUSION
- ANNEXE 1 : classification des propositions par domaine et catégorie
- ANNEXE 2 : classification des propositions par catégorie
- ANNEXE 3 : rappel du mandat

## **1. INTRODUCTION.**

L'Armée et la société française constituent deux milieux différents qui ont leurs propres logiques et modes de fonctionnement. Depuis de nombreuses années, le lien entre ces deux milieux a été réalisé et entretenu par le biais de la conscription. Le transit ininterrompu des contingents constituait une sorte de respiration naturelle au sein de l'institution militaire, la jeunesse du pays jouant le rôle de l'oxygène. Le renouvellement incessant des appelés maintenait l'Armée au contact de la société et de son évolution. L'obligation, pour les garçons, de participer physiquement à la défense de la Nation maintenait l'Armée présente dans les esprits de la quasi-totalité des familles du pays. Tout le monde connaissait quelqu'un dans son entourage qui "faisait son régiment". Ce fait, associé à une répartition relativement homogène des unités sur l'ensemble du territoire métropolitain donnait à l'Armée une visibilité certaine dans le pays. Il n'était pas rare de croiser, ici un camion militaire, là une troupe d'appelés en manoeuvre ou même de voir ou plus souvent entendre arriver un train de permissionnaires.

Certes, ce lien était superficiel. La connaissance de l'Armée au sein de la population civile se résumait souvent aux souvenirs, bons ou mauvais, du père ou du fils, de leur service militaire et était donc particulièrement sommaire quant aux buts, fonctionnement et capacités des forces armées. Mais ce lien avait le mérite d'exister ; il faisait de l'Armée une véritable émanation de la Nation française.

La professionnalisation des armées rompra cette relation entre les forces armées et la Nation. De plus, le changement de format des armées entraînera une modification de la répartition géographique des militaires dans le pays et créera ou accentuera dans certaines régions l'existence de véritables "déserts militaires". Or il est vital pour la société française et la communauté militaire de renforcer ce lien entre l'Armée et la Nation, et ce dès aujourd'hui. En effet, les enjeux sont d'une importance fondamentale.

## **2. LES ENJEUX.**

Les enjeux peuvent être perçus différemment suivant qu'on les envisage du côté de l'Armée ou de la société. Cependant, leurs importances sont telles qu'ils se conjuguent pour attester de la nécessité d'établir un lien extrêmement étroit entre la Nation française et son Armée.

### **2.1. ENJEUX POUR LA SOCIETE.**

Il existe deux enjeux, majeurs pour la société, qui dépendent de l'existence d'une bonne relation entre la Nation et ses forces armées. Il s'agit d'être bien défendu et que la société contrôle son Armée.

Le premier enjeu pour la société est d'être correctement défendue. La défense est un élément fondamental pour la pérennité de tout groupe humain. Le rôle de l'Armée est d'assurer, par la force le cas échéant, et au péril de ceux qui la mettent en oeuvre, la sauvegarde des intérêts de la patrie. Or, une armée qui n'est pas soutenue ni appuyée par sa Nation risque de

montrer peu de motivation au combat, en particulier si des échecs se font sentir. En effet, pourquoi se battre et risquer sa vie pour sauvegarder un peuple indifférent à son sort ? Une armée sans motivation est une armée battue, disait déjà Sun Tse il y a plus de vingt siècles. Une telle armée risque donc de ne pas assurer correctement la défense du pays et d'infliger à la Nation toute entière les conséquences de mauvaises relations Armée-Nation, ou de leur absence. Une Armée, mal considérée dans son propre pays, s'apparente plus à une troupe de mercenaires qu'à une émanation de la Nation chargée d'assurer la sauvegarde des intérêts de la patrie. Et l'on connaît depuis la chute de Carthage, les dangers liés au fait de confier à des mercenaires le soin d'assurer sa sécurité.

Le second enjeu pour la société dans l'existence d'un lien fort Armée-Nation est le maintien du contrôle de la Nation sur ses forces armées. Un désintéressement total de la population pour son Armée risquerait de porter atteinte à la démocratie. En effet, le peuple, ignorant précisément les actions de son armée, autoriserait, à son insu, son emploi dans des conditions non conformes aux principes républicains. Cela pourrait être le prélude à de dangereuses dérives. Plus grave, le manque de relations entre la société civile et le monde militaire risquerait de voir évoluer rapidement ces deux entités de manière totalement divergente, chacun cultivant ses propres valeurs. L'Armée, dans la pire des hypothèses, pourrait imposer, par la force, son propre système de valeurs, anéantissant ainsi, probablement pour longtemps, la démocratie et ses principes. Certes, une telle hypothèse est peu réaliste aujourd'hui, dans notre société ouverte et hautement médiatisée, mais qu'en sera-t-il dans vingt ou trente ans ?

## 2.2. ENJEUX POUR L'ARMÉE.

Les enjeux principaux, pour l'Armée, dans l'établissement d'un lien fort Armée-Nation sont au nombre de trois. Il s'agit de bénéficier d'un recrutement de qualité, de disposer des moyens nécessaires pour l'accomplissement de ses missions, et d'être employée conformément aux principes républicains. Ces trois enjeux se conjuguent pour concourir à l'efficacité opérationnelle de l'Armée. L'existence d'un lien fort entre l'Armée et la Nation constitue, dans un système démocratique, la base nécessaire vitale pour la construction d'une armée opérationnelle et efficace.

Le premier enjeu est bénéficier d'un recrutement de qualité. La qualité du personnel est la première richesse de toute organisation. Le fonctionnement, et donc l'efficacité opérationnelle, de toute armée en dépendent en premier lieu. De bonnes relations entre les forces armées et la population française donneront à cette dernière une bonne image de la profession militaire. De ce fait, nombreux seront les citoyens qui se porteront volontaires pour embrasser la carrière militaire. La sélection pourra ainsi être très fine et permettra de choisir, avec des risques limités, les personnels les plus aptes pour exercer le métier. A l'inverse, de mauvaises relations Armée-Nation réduiront de manière significative le nombre de candidats à l'engagement. L'Armée devra alors baisser ses critères de qualité pour satisfaire ses besoins en personnels. Ce sont en conséquence son bon fonctionnement et ses capacités qui s'en trouveront sensiblement dégradés.

Le second enjeu pour l'Armée est l'assurance de disposer des moyens nécessaires pour réaliser ses missions. De bonnes relations Armée-Nation permettront à la population de comprendre et connaître les besoins de ses armées. La Nation sera ainsi en mesure de souscrire aux efforts à accomplir pour maintenir en condition ses forces armées et les équiper de matériels modernes. De plus, soucieuse des problèmes et des missions de l'institution militaire,

elle apportera son appui et veillera à ce que ses forces armées soient dotées des moyens correspondant aux missions à accomplir.

Le troisième enjeu pour l'Armée est l'assurance d'être employée selon le droit républicain. Un lien fort entre la Nation française et sa composante militaire entraînera une surveillance de l'utilisation qui en est faite. La Nation, en connaissant et portant intérêt à ses forces armées, connaîtra à tout instant quelles sont les actions en cours, et par conséquent, pourra détecter toute utilisation abusive ou non conforme aux règles de la République. L'Armée républicaine est l'armée du peuple et n'a pour vocation que de servir le peuple. L'existence d'un lien fort Armée-Nation permet au peuple, par le pouvoir du vote, entre autres, d'exercer pleinement son contrôle sur son Armée.

### **3. DESCRIPTION DE LA DEMARCHE SUIVIE POUR RETABLIR LE LIEN ARMEE-NATION.**

Hormis le rendez-vous citoyen, aucune action à grande échelle favorisant les échanges entre les populations civiles et militaires n'est actuellement envisagée. L'établissement du lien entre la Nation française et ses forces armées ne se fera pas de lui même. Des actions et surtout une politique d'actions sont à prévoir dès aujourd'hui. L'objet de cette étude est de déterminer les axes d'effort à établir pour renforcer le lien Armée-Nation.

L'établissement d'un lien étroit et durable entre la Nation française et ses forces armées nécessite plusieurs conditions :

- la population doit être convaincue de la nécessité de disposer d'une armée,
- les militaires doivent être persuadés du besoin vital de forger un lien fort entre l'Armée et la Nation,
- la confiance mutuelle doit être établie entre les deux entités.

La première condition consiste à convaincre la population civile du besoin, dans son intérêt, d'instaurer une défense. Car l'Armée n'est en fait que la forme la plus achevée de la défense. Il s'agit donc là de promouvoir l'esprit de défense.

La deuxième condition relève des militaires. Prolongement naturel de la première condition puisque tout militaire est un ancien civil, sa réalisation dépend, pour l'institution militaire, de la formation de ses personnels et de leur état d'esprit.

La troisième condition est intrinsèquement liée à la connaissance mutuelle, et relève d'une nécessaire osmose entre les deux milieux.

On peut remarquer que les deux premières conditions reviennent à modifier ou à former un état d'esprit. Il s'agit d'une tâche particulièrement ardue et d'un travail de longue haleine. Les résultats de toute action ne pourront être perceptibles qu'après quelques années.

La troisième condition s'inscrit aussi dans la durée, mais elle peut être amorcée relativement rapidement par des actions concrètes.

Le champ d'action offert est particulièrement vaste puisqu'il s'étend sur l'ensemble de la population française. Celle-ci peut être scindée en deux catégories : la jeunesse et le reste de la

population. Outre le fait que le lien Armée-Nation doit concerner l'ensemble de la population, il apparaît cependant indispensable de porter une attention toute particulière à la jeunesse de notre pays. En effet, cette dernière représente les forces vives et l'avenir de la Nation. C'est elle qui aura la charge de défendre les intérêts de la patrie lorsque le souvenir du service national se sera estompé dans la mémoire collective. De plus, parce que le fondement même de l'établissement d'un lien fort Armée-Nation repose sur le changement des états d'esprit et s'inscrit donc dans la durée, c'est sur la jeunesse que toute action aura le plus d'impact et de longévité. L'ensemble de la population est à convaincre et surtout la jeunesse.

Toutes les actions entreprises devront concourir à favoriser la réalisation de l'une des trois conditions précédemment énumérées. Trois axes d'effort ont été retenus :

- promouvoir l'esprit de défense au sein de la population française,
- favoriser le dialogue entre l'Armée et la Nation,
- intensifier la politique de communication.

Le premier axe s'attachera à modifier en profondeur l'état d'esprit de la population française, et en particulier la jeunesse, par la réflexion et la prise en compte à la base des problèmes liés à la défense lors des cycles de formation.

Le second axe visera à favoriser de plus en plus les échanges entre civils et militaires, soit au niveau local, soit sur le plan de l'interpénétration des deux milieux.

Le troisième axe, qui ne sera qu'une intensification de ce qui se fait déjà aujourd'hui, parachèvera l'action des deux axes précédents par l'utilisation des médias.

#### **4. SOLUTIONS PROPOSEES.**

##### **4.1. ACTIONS POUR LA PROMOTION DE L'ESPRIT DE DEFENSE.**

L'existence d'un lien fort entre la Nation et l'Armée est étroitement dépendante de la présence d'un esprit de défense au sein de la population. Il est indispensable que la Nation ait pleinement conscience de la nécessité de disposer de forces armées pour que ces dernières soient appréciées et légitimées. Leur existence demande, il est vrai, d'énormes sacrifices à la Nation. Toute action visant à promouvoir l'esprit de défense au sein de la population française contribuera donc, par contre coup, à renforcer le lien entre l'Armée et la Nation.

L'idée d'une défense englobant aussi bien les aspects économique, scientifique, culturel que militaire était, il y a peu encore, une perception quelque peu ésotérique. La fin de la guerre froide a permis cependant d'imposer cette vision à l'ensemble de la population. Les médias, de nos jours, n'hésitent plus à présenter la défense sous son aspect global. La période actuelle est donc propice au développement de l'esprit de défense. Et parler de défense économique, de contextes géopolitiques, culturels ou historiques amène presque naturellement à citer le rôle des armées. Cela devrait permettre d'atteindre des cibles plutôt réticentes et pour lesquelles défense équivaut trop souvent à guerre et à militaires rigides et bornés.

La défense de la nation comprend naturellement, outre ses champs d'action habituels, les domaines économique et civil. La promotion de l'esprit de défense ne concerne donc plus seulement les armées. Cet esprit de défense doit être développé chez tous les jeunes garçons et filles puis entretenu chez ceux qui forment les forces vives du pays et qui peuvent le diffuser par leur position ou leur exemple. Ici seront particulièrement concernés les enseignants, les cadres, ingénieurs, scientifiques et hommes politiques.

La promotion d'un esprit de défense doit donc s'effectuer à trois niveaux :

- dans l'éducation nationale,
- au moment du rendez-vous citoyen,
- dans des enseignements spécialisés.

#### **4.1.1. Promouvoir l'esprit de défense dans les écoles.**

Comme il est précisé dans le préambule ci-dessus, deux facteurs favorables sont apparus récemment :

- les valeurs privilégiées par les jeunes sont justice, liberté, efficacité économique, avenir meilleur, égalité. Pour eux, les principales menaces sont d'ordre économique et social. Par le biais d'un message plus global, il devrait être possible de faire accepter le principe de l'esprit de défense ;
- le corps professoral comportait jusqu'à présent une forte majorité d'enseignants de la génération "soixante-huitarde". La génération née après soixante-huit, plus réaliste sur les menaces économiques et culturelles, devrait être plus sensible aux thèmes de la défense. C'est cette génération qui commence à enseigner en particulier dans l'enseignement primaire et secondaire.

##### **4.1.1.1. Convaincre les enseignants.**

Dans un premier temps, il importe donc de toucher les enseignants des cycles primaire et secondaire. Mais il ne s'agit pas d'instaurer de manière brutale un enseignement de défense dans les IUFM (Instituts Universitaires de Formation des Maîtres) et dans les écoles de professeurs de l'enseignement secondaire ou technique. Il est nécessaire de procéder avec souplesse et de façon informelle. Une manière habile consisterait à centrer les premiers enseignements sur la géopolitique et l'histoire pour donner une vue d'ensemble de la problématique. Ensuite, il serait possible d'en venir aux menaces culturelles et en particulier linguistique, économiques, internes (drogue, mafias, immigration, intégration, banlieues...). L'intervention des militaires pourrait être instillée lors de tables rondes pour témoigner de leurs rôles aussi bien en Afrique, qu'en ex-Yougoslavie mais aussi lors des plans ORSEC (inondations, marée noire...) ou que dans le cadre du plan "vigipirate". Ces enseignements pourraient être menés lors de la période de formation initiale des enseignants en école. La manière de procéder devra être particulièrement judicieuse. Il ne s'agit pas d'asséner et inculquer de force un esprit de défense, mais de faire réfléchir et prendre conscience des besoins de sécurité. C'est en suscitant leur réflexion à la base que les enseignants acquerront un esprit de défense qu'ils pourront ensuite transmettre à leurs élèves.

Ces enseignements devront être étroitement coordonnés et devraient faire l'objet de conventions entre les ministères de la défense et de l'éducation nationale. Ensuite, ils pourraient être pilotés au niveau local par les trinômes académiques.

Proposition n° 1

Insuffler un esprit de défense chez les enseignants grâce à un enseignement approprié dès leur période de formation.

Les trinômes académiques sont composés d'un représentant du recteur, un officier et un membre de l'association locale de l'IHEDN. Ces organismes ont pour vocation de développer l'esprit de défense au sein de l'Education Nationale et ont connu, jusqu'à présent des succès disparates selon les académies. Les trinômes académiques doivent être relancés. Ils pourraient ainsi assumer la charge de mener au niveau local la direction des enseignements visant à promouvoir l'esprit de défense, et donc resserrer le lien Armée-Nation, au sein du corps enseignant et de la jeunesse scolarisée.

Proposition n° 2

Relancer les trinômes académiques et leur confier au niveau local la direction des enseignements pour l'esprit de défense.

Une fois leur formation terminée, les enseignants sont répartis dans les écoles. C'est là qu'ils doivent exercer leur métier, transmettre leur savoir à la jeunesse. Il s'agit à présent de maintenir leur intérêt pour l'évolution du monde contemporain et les questions de sécurité. Là encore, plutôt que de vouloir institutionnaliser des modules de défense, il serait judicieux de proposer des réflexions en comité à l'occasion des plans de formation annuels prévus par les rectorats. Ces comités seraient définis sous la direction des trinômes académiques et en étroite collaboration avec l'association de l'IHEDN local. Des militaires pourraient occasionnellement être invités pour participer au débat ou apporter leur éclairage.

Proposition n° 3

Insérer des réflexions en comités centrés sur l'esprit de défense lors des plans de formation annuels des enseignants.

#### 4.1.1.2. Convaincre les jeunes.

L'enseignement de l'instruction civique commence tôt dans le cursus scolaire. Mais l'esprit de défense y a souvent mauvaise presse. Il est souvent assimilé uniquement à la guerre et au domaine des armées. Cet enseignement devrait être vivifié par une introduction à la géopolitique dès la classe de troisième. Certes, l'initiation des jeunes est fondamentale dès le plus jeune âge, mais c'est surtout à l'adolescence, lorsque qu'ils commencent à entrevoir la vie professionnelle et cherchent leur orientation, qu'ils sont capables d'assimiler pleinement l'esprit de défense. Cette initiation devra être faite avec beaucoup de psychologie. Il ne s'agit pas ici de faire des cours magistraux. Il faut intéresser les jeunes, favoriser leur réflexion et développer leur discernement. L'effort devra donc concerner en priorité les classes charnières, troisième et terminale, mais pourra aussi être étendu à l'ensemble des classes du secondaire.

A une époque où les jeunes voyagent de plus en plus, où la construction politique européenne s'ébauche, où l'information se joue des frontières, il faut au plus tôt élargir la vision qu'ont les adolescents du monde qui les entoure. Dans ce cadre, il serait possible de faire témoigner de jeunes officiers. En particulier, le témoignage de ceux qui ont participé à des opérations extérieures rendrait le discours réaliste et motivant. Ces interventions concrètes auraient l'avantage de susciter le dialogue et de toucher des valeurs dans lesquelles les jeunes se reconnaissent souvent spontanément :

- la solidarité,
- le dépassement de soi,
- l'importance des rapports humains au sein d'une équipe (vécus par les jeunes dans le sport).

A cette occasion, une courte information sur les armées tiendra lieu d'introduction. L'écueil à éviter sera qu'elle ressemble à de la propagande. Elle devra donc être neutre et exclusivement centrée sur le sujet traité.

#### Proposition n° 4

Effectuer une initiation à la géopolitique dans les classes de troisième et dans l'enseignement secondaire en favorisant dans ce cadre les témoignages de jeunes officiers.

Ces témoignages et informations ne seront possibles que si le corps professoral est convaincu de la nécessité d'un tel enseignement, d'où la nécessité, au préalable, de susciter l'esprit de défense chez les enseignants

De même, il est vital pour l'existence du lien Armée-Nation, que les futures élites, formées en majorité dans les grandes écoles, soient imprégnées de cet esprit de défense. Le service militaire, même s'il ne concernait qu'une partie de ces futurs cadres, leur donnait une initiation aux différents problèmes de défense, ainsi qu'une formation en pédagogie et en formation au commandement, jugée très positive par l'encadrement de ces grandes écoles. L'abandon de la conscription entraînera inévitablement une lacune de ces futurs dirigeants dans l'étendue de leurs connaissances.

Pour pallier ce manque, il serait nécessaire d'instaurer, dans leur cycle d'enseignement, un module traitant de tous les problèmes de défense, qu'ils soient d'ordre culturel, économique ou militaire, avec éventuellement, pour parfaire leur connaissance pratique, un stage au sein d'unités militaires.

Proposition n° 5

Instaurer des modules de défense dans l'enseignement des grandes écoles et instituer, au besoin, des stages en unités militaires pendant le cursus.

#### 4.1.2. Adaptation du "rendez-vous citoyen".

S'agissant de la diffusion de l'esprit de défense, le "rendez-vous citoyen" offre une remarquable occasion d'information et de sensibilisation sur les questions de défense.

Le "rendez-vous citoyen" constitue un défi majeur pour l'institution militaire qui aura la charge de sa mise en oeuvre. Les difficultés seront nombreuses. Les résultats ne seront à la hauteur de nos ambitions que si nous savons élaborer des modalités concrètes attractives. Cela imposera une mobilisation forte, surtout au début pour créer une véritable synergie des forces vives locales :

- élus,
- enseignants,
- dirigeants économiques,
- forces de police,
- magistrats,
- militaires.

Faire agir de concert ces différents acteurs aura deux conséquences :

- un fort impact auprès des jeunes,
- une meilleure connaissance mutuelle des différents acteurs locaux.

Le but à atteindre est de faire prendre conscience à la jeunesse de toute l'énergie qu'il faut dépenser, dans la vie quotidienne, pour leur assurer une société dans laquelle ils se reconnaissent. C'est à dire une société où la justice, la liberté, l'efficacité économique, un avenir meilleur et l'égalité sont possibles. Pour cela, les témoignages des forces vives citées ci-dessus seront indispensables et indissociables.

Le "rendez-vous citoyen" doit être l'occasion de montrer le monde tel qu'il est, avec tous les dangers qui peuvent nous menacer.

Compte tenu de la diversité de la population rassemblée lors de ces périodes, il ne faudra pas se donner d'ambitions trop conceptuelles ou abstraites. Il serait judicieux de miser sur les valeurs que les jeunes apprécient, et leur montrer, par des témoignages, les difficultés rencontrées pour construire et préserver une telle société.

Proposition n° 6

Adapter l'enseignement du "rendez-vous citoyen" aux valeurs recherchées et reconnues par la jeunesse, pour que le message de l'esprit de défense puisse être assimilé.

#### 4.1.3. Dynamiser l'IHEDN.

L'interface naturel entre la population et le domaine de la Défense nationale est l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale. Intuitivement, les trois niveaux de diffusion de l'esprit de défense par l'IHEDN peuvent être définis ainsi :

- un niveau d'information en particulier chez les jeunes,
- un niveau d'approfondissement pour les responsables politiques, économiques, culturels et éducatifs du pays,
- un niveau de réflexion pour les décideurs de haut niveau et les chercheurs dans le domaine de la défense (universités, instituts, ...).

Actuellement, l'IHEDN travaille déjà sur ces trois niveaux et envisage de poursuivre plus avant dans cette voie.

Au premier niveau, correspondent les sessions "IHEDN jeunes". Cette innovation récente comportera 5 sessions en 1997. Elle est constituée d'une semaine de conférences concernant la plupart des domaines de la défense. Ces sessions sont destinées à des jeunes volontaires de tous les milieux socio-professionnels. Cette initiative doit être développée. Quelques sessions pourraient être orientées vers certaines populations à intéresser en priorité comme les élèves des grandes écoles ou les étudiants de haut niveau.

Proposition n° 7

Intensifier les sessions "IHEDN jeunes". Des sessions particulières pourraient être organisées au profit des grandes écoles et universités.

Le niveau d'approfondissement des questions de défense est atteint lors des sessions régionales (4 par an) et nationale (1 par an). A ces occasions, les auditeurs reçoivent une information actualisée et effectuent des travaux en comité. L'amélioration possible de ce système consisterait à augmenter le nombre de sessions régionales et à élargir un peu l'éventail des participants. Il serait notamment judicieux d'inciter les présidents de PMI-PME à participer aux sessions régionales. Bien que ces entreprises soient petites, elles constituent néanmoins une grande partie de la trame économique et industrielle française. C'est donc un bon segment du tissu actif qui pourrait ainsi être imprégné de l'esprit de défense. Toutefois il est essentiel de ne pas trop diminuer le niveau de recrutement de ces sessions. L'augmentation du nombre de ces sessions devra donc être prudente et menée pas à pas.

Proposition n° 8

Augmenter progressivement les sessions régionales de l'IHEDN

Pour ce qui concerne le troisième niveau, il est nécessaire d'agir dans deux directions :

- vers les enseignements supérieurs de défense,
- vers les personnalités les plus prestigieuses de la nation (préfets, hauts magistrats, parlementaires, diplomates, ...).

Dans ce domaine, une réflexion est en cours actuellement au sein de l'IHEDN. Toute amélioration à ce niveau serait particulièrement favorable à la diffusion jusqu'au plus haut niveau de l'esprit de défense.

Les liens entre les enseignements supérieurs de défense et la défense elle-même doivent être revivifiés. Une synergie devrait être entretenue entre les divers organismes concernés par la réflexion sur la défense : IHEDN, CID, chaires de défense, instituts privés, FED...

Ensuite, pour diffuser cette réflexion dans les rouages des instances de décisions du pays, des séminaires pourraient être organisés sous l'égide de l'IHEDN.

Proposition n° 9

Dynamiser les chaires spécialisées dans les questions de défense.

Créer une synergie entre les différents organismes traitant des problèmes de défense et diffuser leurs réflexions par l'intermédiaire de séminaires conduits par l'IHEDN.

#### 4.2. ACTIONS POUR L'AMELIORATION DU DIALOGUE ARMEE-NATION.

Les actions entreprises pour améliorer l'esprit de défense ne sont pas, à elles seules, suffisantes pour la connaissance mutuelle entre la Nation et ses armées. Afin que la deuxième soit reconnue par la première, il est également indispensable de mener des actions visant à améliorer le dialogue Armée-Nation. A cet effet, deux types d'actions peuvent être privilégiés : celles ayant pour but de faciliter l'implantation des militaires dans la vie locale, et celles ayant pour but de faciliter les échanges entre les milieux civil et militaire.

##### 4.2.1. Sur le plan de l'implantation dans la vie locale.

Pour améliorer le dialogue Armée-Nation, il est indispensable que les militaires s'impliquent plus fortement dans la vie locale. En effet, les actions de proximité sont toujours extrêmement bénéfiques pour le renom des Armées ainsi que pour lever le voile sur les activités que nos unités peuvent réaliser. Le maillage, malheureusement de plus en plus parsemé, de celles-ci sur le territoire national donne malgré tout aux armées une très bonne capacité à contacter un grand nombre de personnes, et plus particulièrement les jeunes, source vive de la Nation.

#### **4.2.1.1. Activités sportives et artistiques.**

Les actions concrètes que ces unités pourront développer dans ce cadre sont à privilégier. On peut noter que celles-ci disposent en général d'installations sportives de bon niveau, qui, loin d'être utilisées à plein temps, pourraient être prêtées à la ville ou à différentes écoles. De même, les rencontres sportives entre des équipes militaires et locales sont à encourager. Celles-ci existent déjà dans de nombreuses garnisons, mais elles doivent être plus systématisées. Ces rencontres ne demandent aucun budget particulier, mais uniquement une volonté de part et d'autre de se rencontrer.

Afin de toucher les jeunes de tous les milieux, l'Armée pourrait ouvrir ses différents clubs de sport ou mêmes artistiques aux civils. Ces activités devront se faire dans un cadre légal, ce qui pose le problème de la concurrence déloyale. Afin d'éviter pareil désagrément, il serait nécessaire de n'ouvrir aux non militaires que les activités ne pouvant être offertes dans le cadre local civil. Ce genre d'activités pourrait permettre de toucher la population jeune des cités, ce qui redonnerait à l'Armée un certain caractère social, dans la plus pure tradition de Lyautey. Ces clubs pourraient sans doute bénéficier d'allocations ou subventions des différentes collectivités locales et ne demanderaient dans ce cas qu'un financement réduit.

Proposition n° 10

Ouvrir les installations sportives des unités militaires et participer aux festivités sportives locales.

#### **4.2.1.2. Participation à la vie de la cité.**

La présence des militaires dans la vie de la cité est aussi un facteur important pour établir un lien fort unissant la Nation et son Armée. De même qu'il est souhaitable que l'on voit des uniformes dans la rue (en effet, le temps où les militaires en tenue risquaient de se faire molester est révolu), la participation des militaires à des postes d'élus locaux pourrait être envisagée. Si cette idée devait être retenue, le statut des militaires devra être en partie révisé. La civilianisation ainsi que la professionnalisation des unités donnent aux différents chefs de corps un poids plus important dans la vie locale. Si les statuts ne peuvent être changés, la présence de militaires en tant qu'experts lors des conseils municipaux délibérant de problèmes ayant trait de près ou de loin à des affaires militaires semble nécessaire.

Proposition n° 11

Donner aux militaires la possibilité d'accéder à des postes d'élus locaux. Ou au minimum, systématiser la présence des militaires lors des débats locaux concernant la défense (infrastructure, police, pollution, ...).

De même, la prolongation de la durée d'affectation des personnels dans les unités devrait avoir un impact important sur la présence de ceux-ci dans la vie locale. Elle permettrait une bien meilleure insertion dans la vie locale et, pour les épouses (ou époux) d'envisager plus sereinement une activité, entraînant par là même une représentativité au sein des différentes professions ou associations.

Proposition n° 12

Augmenter pour les militaires la durée des affectations (5 ou 6 ans au minimum).

Les prises d'armes représentent également une occasion de montrer notre outil à la Nation. Pour cette raison, un effort particulier devrait être réalisé afin que celles-ci puissent se dérouler en dehors des enceintes militaires. Ces petites manifestations resserrent fortement les liens entre les unités stationnées et les localités voisines.

Proposition n° 13

Privilégier autant que possible, les prises d'armes en dehors des enceintes militaires.

Les unités doivent également privilégier les relations utilitaires. Les missions de service public confiées aux armées, que ce soit les inondations, Polmar, Vigipirate ou autre, ont eu un impact très bénéfique pour les Armées. Elles seront de moins en moins envisageables, compte tenu du volume de personnels qu'elles nécessitent. En veillant à ne pas léser l'entraînement opérationnel, les régiments pourraient dans des cas particuliers prêter assistance aux municipalités. Il sera nécessaire toutefois de veiller à ce que ces relations ne soient pas systématisées, sachant qu'elles pourraient vite devenir un lourd fardeau pour les unités.

Proposition n° 14

Maintenir et mettre en oeuvre sous certaines conditions les missions de service public des armées.

#### ***4.2.1.3. Participation de la cité à la vie des unités.***

L'ouverture des unités au monde civil, comme cela se fait aux journées "portes ouvertes" par exemple, montre l'intérêt que prêtent les régions où sont implantées ces unités aux activités militaires. Dans ce cadre, les visites des sites sont à privilégier aussi bien auprès des autorités locales qu'auprès d'associations ou écoles. Il faut insister sur celles-ci dans la

mesure où les jeunes qui s'y trouvent sont d'une part, l'avenir de demain et d'autre part, une ressource potentielle d'engagés. Il faut généraliser les visites des écoles dans les sites militaires. Toutes les écoles doivent pouvoir être touchées. L'Armée, par son côté technique très poussé, quelle que soit l'unité considérée, possède un pouvoir de fascination particulièrement élevé. Cet élément doit être exploité, il ne peut que concourir au renforcement du lien Armée-Nation. Certes, ces visites seront une charge non négligeable pour les unités opérationnelles, mais elles seront absolument nécessaires dans l'intérêt même des armées. C'est pour cette raison entre autres qu'il faudra aussi convaincre l'ensemble des militaires de la nécessité d'établir d'étroites relations avec la société civile.

Proposition n° 15

Intensifier les visites de civils dans les sites militaires. Une attention toute particulière doit être portée sur les visites de classes.

Le jumelage d'unités et de municipalités ou de régions favorise également les échanges et participent donc à ce lien si fondamental. Une généralisation de ces relations peut être entreprise. Le nom des unités, des hauts faits dans certains lieux, beaucoup de prétextes peuvent être utilisés pour renforcer les liens avec des entités civiles. A ce sujet, les bateaux de la marine nationale pourraient, par exemple, prendre des noms de villes ou de régions au lieu de noms de personnalités illustres. Une fois les jumelages établis, des actions sont à organiser pour maintenir le lien. Laissées à la discrétion des commandants d'unités, ces actions pourront impliquer la presse locale ou tout autre forme de communication pour permettre aux militaires et civils concernés de se connaître de mieux en mieux.

Proposition n° 16

Généraliser et entretenir les jumelages d'unités militaires avec des municipalités ou des régions.

De même, les liens unissant la cité à son unité peuvent être largement renforcés si l'on y associe la presse locale. La frilosité de certains militaires vis-à-vis de journalistes locaux, qui pourtant ne cherchent souvent qu'à s'intéresser aux problèmes de défense, est à bannir. La recherche d'un correspondant des différentes presses locales permettra de faire partager à la région la vie de son régiment.

Proposition n° 17

Associer les presses locales à la vie des unités militaires stationnées dans leur zone de couverture.

Enfin, l'ouverture des cercles, lorsqu'ils existent, aux civils peut également favoriser les liens entre les différents mondes civil et militaire. Il est à noter cependant qu'il faudra, dans ce cas, veiller à ne pas mélanger les genres tout en évitant de laisser paraître une certaine ségrégation.

La suppression de certains cercles permet peut-être d'envisager une autre solution. Il s'agit de l'affiliation des différentes catégories de personnels à des "clubs" civils. Cela représente l'énorme avantage d'un brassage à tous les niveaux de la société, mais le désavantage de n'être réalisable que dans les grandes villes.

Proposition n° 18

Ouvrir les cercles militaires aux civils.

#### **4.2.2. Sur le plan de l'interpénétration des deux milieux.**

Le lien Armée-Nation peut aussi se tisser au travail et dans de la vie de tous les jours. Civils et militaires ont besoin de se connaître et de se côtoyer pour être capable de s'apprécier. Travailler ensemble et vivre côte à côte favorisent la connaissance mutuelle. Toutes les actions facilitant le mélange et la cohabitation entre civils et militaires auront pour effet de renforcer les relations Armée-Nation.

##### **4.2.2.1. Ecoles de formation.**

Afin d'éviter le repli sur soi des armées, l'interpénétration des milieux doit être privilégiée. La formation des cadres est un domaine particulièrement favorable à cette osmose.

Tout enseignement non spécifiquement militaire de nos cadres pourrait se faire en école civile. Le but serait de faire en sorte que nos cadres ne soient pas, pour la part académique de leur formation, coupés du reste de la Nation. Les écoles militaires n'enseigneront plus que la partie spécifique du métier, au sein de laquelle devra absolument apparaître une sensibilisation au problème concernant le lien Armée-Nation, dont le but sera d'imprégner nos jeunes cadres de la nécessité de ce lien et de l'effort continu à fournir pour le vitaliser.

Lors de la formation initiale, l'ensemble des jeunes officiers et sous-officiers doit être disséminé dans les écoles, collèges, établissements techniques, grandes écoles et universités françaises ou européennes. Ils seront ainsi dès le début de leur carrière au contact des futurs décideurs et responsables de tous niveaux. Ce passage en école civile pourra concerner aussi bien les cadres en période de formation initiale que ceux exerçant une période de formation en cours de carrière. Ils seront à leur niveau des vecteurs puissants de l'esprit de défense, certainement beaucoup plus efficaces que de jeunes officiers ou sous-officiers cantonnés dans des camps, bases ou écoles, y vivant en quasi-autarcie.

Les effets bénéfiques à en retirer seront les suivants :

- multiplication des contacts entre notre armée et notre nation qui permettraient de développer la connaissance mutuelle et surtout l'estime personnelle de nos cadres avec les futurs décideurs de tous niveaux,

- gains financiers importants : moins d'écoles, moins de besoins en professeurs, donc des coûts de fonctionnement singulièrement abaissés,
- gains en personnels dans la filière formation pouvant être mis à la disposition de la filière opérationnelle,
- disparition de la ressource en scientifiques du contingent moins problématique,
- matelas de spécialités, permettant aux directions des personnels de pouvoir adapter, au bout de quelques années, facilement et efficacement la ressource aux besoins,
- cadres possédant des diplômes civils leur permettant, dans le cadre des carrières courtes, de se reconvertir aisément en profitant d'un carnet d'adresses établi lors de leurs scolarités.

Proposition n° 19

Assurer la formation des militaires dans les écoles civiles pour tout l'enseignement non spécifiquement militaire.

Proposition n° 20

Sensibiliser nos cadres, lors de leur formation initiale dans les écoles militaires, à la nécessité d'établir un lien étroit et solide entre l'Armée et la Nation.

**4.2.2.2. Formation complémentaire.**

Le renforcement du lien Armée-Nation passe également par une meilleure compréhension entre les élites militaires et civiles.

Après avoir, durant une dizaine d'années, gravi les premiers échelons du commandement et parcouru le monde, les officiers devront être sélectionnés et répartis dans trois branches bien distinctes :

- les opérationnels ( spécialistes du travail d'état-major : planification, renseignement...),
- les spécialistes ( financiers, architectes, informaticiens, systèmes d'armes ... ),
- les "élites", officiers complets, brillants intellectuellement et ayant fait leurs preuves en opération.

Tous devront suivre une spécialisation d'une année dans le secteur civil ou dans des écoles militaires (pour nos métiers spécifiques) afin de parfaire leur formation et donner une orientation définitive à leur carrière. Seules nos "élites", prévues pour tenir les postes de haute responsabilité opérationnelle oscilleront entre la voie commandement et celles propres à leurs compétences. Ils seront en contact permanent avec nos décideurs, hommes politiques ou

personnels de la haute fonction publique. Aux yeux de ceux-ci, ils auront la légitimité opérationnelle, parleront le même langage, seront issus des mêmes écoles et travailleront ensemble pendant plus de vingt ans.

Les effets bénéfiques à en retirer seront nombreux :

- une possibilité plus importante de se faire comprendre des décideurs qui n'auront plus une connaissance physique du milieu militaire, mais qui connaîtront et apprécieront les chefs ;
- une meilleure compétence de la plupart des cadres dans leurs postes de responsabilité, avec de véritables spécialistes bénéficiant d'une plus grande stabilité dans leur poste ;
- une orientation précoce de nos officiers qui pourront opter, ou se voir proposer une carrière courte au bon moment. Cela donnera lieu à un repyramidage naturel et accepté par beaucoup. La reconversion en sera d'autant plus aisée ; les militaires ayant choisi de quitter l'armée partiront sans éprouver d'amertume et donneront une image positive de leur métier, devenant ainsi des vecteurs efficaces de l'esprit de défense ;
- des cycles de reconversion courts et efficaces, donc peu onéreux ;
- une gestion beaucoup plus prévisionnelle de la ressource humaine par les directions des personnels, induisant plus de facilité de gestion et une meilleure lisibilité de carrière pour les administrés ;
- propositions applicables sans avoir besoin de réviser les statuts ;
- renforcement du lien Armée-Nation par l'immersion en milieu civil de militaires expérimentés.

#### Proposition n° 21

Assurer une formation complémentaire spécifique des officiers vers l'âge de trente ans, avec passage dans des écoles civiles ou militaires pour une meilleure compréhension des différentes élites.

De même, de nombreux sous-officiers pourraient obtenir leurs qualifications techniques en milieu civil (écoles ou entreprises). Cela favoriserait la connaissance mutuelle des milieux et également les éventuelles reconversions.

Les effets bénéfiques à en retirer seront les suivants :

- reconversion aisée d'un grand nombre de cadres ;
- éviter que nos sous-officiers engagés jeunes, ne se marginalisent d'eux mêmes en ayant tendance à vivre en vase clos ;
- avoir des jeunes en phase avec leur époque, sûrs de leur fait et bien "dans leur peau", donc d'excellents agents de recrutement ;
- ne pas perdre la colonne vertébrale des armées par dégénérescence progressive du corps des sous-officiers.

Proposition n° 22

Obtention, à chaque fois que cela est possible, des qualifications professionnelles en milieu civil pour les sous-officiers.

*4.2.2.3. Volontariat dans les armées.*

Le volontariat ne concernera qu'une frange étroite de la population française. Cependant, une fois revenus à la vie civile, ces jeunes seront d'importants vecteurs de la promotion de l'image de l'Armée si toutefois, leur période sous les drapeaux leur aura été enrichissante.

Sur une durée aussi courte, les armées ne pourront proposer que des emplois à des jeunes déjà formés. Ces postes devront en partie attirer ceux à haut potentiel qui pourront se voir confier des responsabilités d'encadrement.

Le volontariat ne sera attractif que s'il permet une valorisation professionnelle du passage dans les armées. Ainsi, l'acquis d'une année dans les armées doit pouvoir être quantifié par le futur employeur. La désaffection des jeunes ingénieurs et scientifiques pour le volontariat d'élève officier de réserve (EOR) est de plus en plus prononcée depuis une dizaine d'années. Cette constatation doit être un véritable signal d'alarme pour les armées. C'est donc l'occasion d'une remise en question de la manière d'utiliser nos EOR.

Il est important que les armées reconquièrent l'enthousiasme des futurs ingénieurs, scientifiques, directeurs et hauts fonctionnaires en leur proposant des services volontaires extrêmement attractifs et responsabilisants.

Au besoin, ce volontariat pourrait, par exemple, être l'objet de conventions entre les grandes écoles ou universités et les armées. Ainsi, la période sous les drapeaux pourrait être prise en compte comme un stage en entreprise.

Une fois de retour dans la vie civile, ces volontaires, particulièrement satisfaits et fiers de leur temps dans les armées, seront autant de vecteurs de propagation d'une bonne image de l'Armée. Ils pourront aussi susciter des vocations ou inciter les personnes de leur entourage au volontariat.

Proposition n° 23

Offrir aux candidats au volontariat des postes de responsabilité, pouvant servir, dans la mesure du possible, de stages diplômants reconnus dans le secteur civil.

*4.2.2.4. Mobilité.*

La mobilité professionnelle est également un moyen de consolider le lien Armée-Nation. C'est en travaillant ensemble qu'on apprend à se connaître. A cet effet, on peut constater que beaucoup de fonctionnaires civils ont des postes au ministère de la défense. Mais

il ne faut en aucun cas que cela s'effectue en sens unique. Il faut donc installer une mobilité professionnelle à double sens. Pourquoi ne pas engager des experts ou des spécialistes civils avec un grade correspondant à leur fonction ? Pourquoi certains de nos cadres ne quitteraient-ils pas momentanément l'institution, sans conséquence pour leur avancement, et y reviendraient par la suite ?

Les effets bénéfiques à en retirer seront les suivants :

- l'institution pourrait éviter de former l'ensemble des spécialistes nécessaires au bon fonctionnement de nos armées en temps de paix ou en temps de crise ;
- les militaires pourraient innover l'ensemble des corps de l'Etat ;
- la symbiose des personnels de la défense avec le pays prendrait un tour concret ;
- l'esprit de défense pourrait se propager beaucoup plus facilement.

Proposition n° 24

Instaurer une mobilité professionnelle à double sens entre le monde militaire et le monde civil.

A l'instar des Anglais, la mise en place de conseillers civils auprès des chefs militaires lors d'opérations irait dans le même sens. Ces conseillers seraient de jeunes fonctionnaires en mission de longue durée, issus des différents ministères et en particulier, de celui des affaires étrangères. Avec l'avènement de l'armée de métier, les hauts fonctionnaires (justice, affaires civiles, transports, affaires étrangères, actions humanitaires, budget ...) en prise avec l'action de nos armées de par le monde, ne pourront pas faire l'économie d'une connaissance approfondie du fonctionnement de l'outil militaire.

Les effets bénéfiques à en retirer seront les suivants :

- connaissance réciproque avec les hauts fonctionnaires de l'Etat, ce qui serait un gage d'efficacité et de compréhension mutuelle ;
- les armées pourraient être employées plus efficacement en opération dans tous les domaines "paramilitaires" où leur aide est indispensable.

Proposition n° 25

Adjoindre des conseillers civils auprès des chefs militaires au cours des opérations extérieures.

#### **4.2.2.5. Implantation des unités.**

L'implantation géographique de nos unités doit épouser au plus près la répartition de la population sur le sol national. Il est peu utile, au regard du lien Armée-Nation, de garder des unités dans des déserts démographiques. Si nous voulons que chaque unité ait une action efficace, remplisse son rôle, s'implante dans le tissu social et dans les associations, et soit parfaitement intégrée dans son milieu, elle doit se trouver géographiquement dans une ville d'une certaine taille. Cette répartition doit se faire en faisant abstraction de tous les facteurs politiques, historiques ou organiques ; elle ne devrait s'effectuer que sur des critères démographiques.

Les effets bénéfiques à en retirer seront les suivants :

- existence d'un maillage efficace du territoire permettant de ne laisser que peu d'hommes politiques indifférents aux problèmes militaires ;
- recrutement facilité ;
- les unités pourraient tenir leur rôle dans la propagation de l'esprit de défense ;
- reconversion facilitée par la proximité d'un tissu industriel et économique ;
- possibilités de logements importantes qui permettraient d'éviter les "ghettos" militaires et le phénomène d'endogamie;
- meilleures opportunités de trouver un emploi pour les conjoints et donc meilleure insertion des familles dans la société ;
- réduction des difficultés engendrées par les mutations (écoles, transports, logements, intégration, emploi ... ).

Proposition n° 26

Implantation géographique des unités à privilégier à proximité ou dans les grandes villes

#### **4.2.2.6. Politique des logements.**

La politique des logements devrait être revue en profondeur. On ne peut prôner une intégration des familles de militaires dans le tissu social tout en ayant une politique des logements rigide et archaïque. Il faut éviter les phénomènes de "ghetto" où les officiers d'un côté, les sous-officiers d'un autre, et les engagés d'un troisième, se verraient contraints d'habiter des parcs immobiliers, regroupés en général dans les mêmes quartiers. On ne peut admettre de se trouver dans une situation comparable à celle qui prévalait en Allemagne, pour des raisons historiques. L'ensemble de la population des armées doit se disséminer dans le tissu urbain à son gré.

Deux solutions non contradictoires sont envisageables :

- réduire le parc de la SNI (Société Nationale Immobilière) et redistribuer l'argent consacré préalablement à son entretien sous formes de primes au logement (MICM -

Majoration à l'Indemnité pour Charges Militaires) permettant aux familles de se loger à leur convenance. Il s'agirait également de supprimer le stock de logements situés dans des zones défavorisées et indignes de la condition militaire ;

- diversifier la répartition géographique du parc et éviter la concentration des familles de militaires dans des quartiers donnés.

Les effets bénéfiques à en retirer seront les suivants :

- intégration de l'ensemble de la population militaire dans le tissu social ;
- mobilité facilitée ( écoles, transport ... ) ;
- bonne adaptation des familles à leur milieu ;
- meilleures conditions de vie hors du travail ;
- attractivité matérielle, pour le métier militaire, accrue ;

Proposition n° 27

Réformer la S.N.I en profondeur, de façon à permettre une meilleure répartition de l'ensemble des militaires dans le tissu urbain et social de la Nation.

#### ***4.2.2.7. Politique de reconversion.***

Pour recruter des soldats de qualité et des cadres de valeur, il faut enclencher une spirale vertueuse : recrutement-reconversion. Si, dans la nation, les jeunes savent qu'au sein de l'institution militaire, ils apprennent un métier et qu'ils ont, quoiqu'il arrive, un emploi à la fin de leur contrat, l'Armée attirera rapidement et durablement les meilleurs. En revanche, si aucun effort n'est fait pour assurer à l'ensemble des cadres et soldats une reconversion digne de leurs aspirations, les forces armées se retrouveront rapidement avec "le bas du panier". La conséquence immédiate sera le refus des industriels de prendre en priorité des hommes formés au sein des armées, ce qui entraînera le refus des meilleurs de prendre le risque de s'engager. Nous rentrerons alors inexorablement dans la spirale infernale de la marginalisation des armées. Réussir la réinsertion des militaires est un impératif auquel nous devons consacrer tous les moyens nécessaires, fussent-ils très onéreux.

Les effets bénéfiques à en retirer seront les suivants :

- recrutement des meilleurs (cadres, soldats, civils) ;
- armée de qualité ;
- crédibilité dans la nation ;
- rôle social important et bien venu pour l'image de l'institution ;
- bonne intégration dans la société civile par la réinsertion réussie des anciens engagés qui seront alors d'excellents vecteurs de l'image de l'armée ;
- effectifs maintenus à 100% ;
- considération de la nation pour son armée ;

Proposition n° 28

Consentir tous les efforts humains, financiers et intellectuels pour réussir la reconversion de nos cadres et soldats afin d'enclencher la spirale vertueuse du recrutement de qualité et par conséquent, la considération du pays.

*4.2.2.8. Présence des militaires auprès des décideurs.*

Il est tout à fait symptomatique de constater qu'auprès des institutions qui ont à traiter de problèmes de défense (Assemblée nationale, Sénat, ministères...), la présence de militaires est réduite au strict minimum, voire n'existe pas. Les décideurs doivent pouvoir bénéficier de conseillers techniques, experts dans leur domaine. Il s'agirait d'officiers susceptibles de fournir des renseignements concernant la défense, capables de discuter, d'argumenter, d'apporter une plus value aux différents débats et affaires en cours dans telle ou telle institution. Ce vide qui s'est peu à peu créé ( suppression des officiers de liaison auprès du Sénat et l'Assemblée nationale ) doit être comblé afin qu'une réelle synergie puisse s'établir entre les différents protagonistes. De même que "la guerre est une chose trop sérieuse pour n'être confiée qu'aux militaires", la paix est "une chose trop sérieuse pour n'être confiée qu'aux seuls civils".

Les effets bénéfiques à en retirer seront les suivants :

- les responsables de tous niveaux seront informés des problèmes de défense, en temps réel et en permanence ;
- le lien Armée-Nation sera entretenu avec nos élites ;
- les militaires tiendront leurs places auprès des décideurs ;
- en retour, les responsables militaires seront directement informés des réalités et des affaires du pays.

Proposition n° 29

Densifier la présence des militaires dans les organismes clefs de l'Etat qui ont une relation avec la défense ( Assemblée nationale, Sénat, ministères...).

*4.2.2 9. Utilisation des réservistes.*

Par leur nature, les réservistes sont de véritables "soldats-citoyens". Ils jouent un rôle primordial dans le maintien du lien Armée-Nation car ils sont un relais ou une passerelle entre la vie civile et militaire. Sans revenir sur les missions imparties aux réservistes dans l'armée de demain, quelques principes peuvent être retenus.

Afin d'intégrer pleinement les réservistes au sein des armées, il est nécessaire de leur confier des tâches opérationnelles, qu'il s'agisse de la réserve spécialisée, sélectionnée ou générale. L'image des armées transmise par ce relais ne pourra qu'en être améliorée.

Il serait utile que la réserve soit disséminée sur l'ensemble du territoire national, et en particulier dans les régions où les armées sont absentes. Elles marqueraient alors la présence de l'esprit défense et seraient un vecteur de propagation de la bonne image de l'Armée.

Il serait intéressant de créer un conseil de liaison des forces armées qui jouerait un rôle important dans la promotion des réservistes au sein des industries et des entreprises civiles. Ce conseil serait une organisation civile constituée de personnels militaires et de réservistes dont le but serait d'assister les réservistes pour concilier leur engagement militaire et leur emploi civil. Il est à noter qu'un tel conseil existe au Canada et maintient un lien Armée-Nation important avec des programmes d'information tels que :

- un programme informant les entreprises sur les activités des réservistes ainsi que sur les questions de défense et sécurité,
- un programme invitant les employeurs à assister à l'entraînement et aux exercices militaires pour leur montrer la qualité de la formation offerte dans les armées,
- un programme de médiation permettant d'assister réservistes et employeurs pour trouver un juste équilibre entre engagement militaire et emploi civil.

Dans son rapport "Demain les réserves, un contrat de citoyenneté", le Député des Bouches du Rhône, Guy TESSIER, a retenu la proposition suivante (Proposition 6 qui est directement liée au lien Armée-Nation) :

Proposition n° 30

Rénover le rôle des associations de réservistes en les faisant participer à la gestion et à la formation des réservistes, ainsi qu'en recourant à elles pour les diverses actions visant à faire vivre le lien Armée-Nation.

#### **4.2.2.10. Les associations.**

A l'instar du Canada aujourd'hui, il serait intéressant de créer des associations dont le but serait de promouvoir le débat sur les questions de défense, de sécurité et le bien fondé des armées.

Toutes ces associations seraient des organisations à but non lucratif dont les membres seraient principalement des anciens militaires, des réservistes et des civils intéressés par les questions de défense et de sécurité.

Leurs rôles pourraient être les suivants :

- organiser des conférences au niveau national et régional sur tous les aspects de la défense afin d'éduquer les citoyens et promouvoir le débat sur les questions de sécurité,

- formuler des résolutions sur les questions de défense et les soumettre au gouvernement par l'intermédiaire du Ministre de la Défense,
- écrire des articles aux journaux nationaux et régionaux sur les questions de défense.

Ces associations auraient aussi le bénéfice secondaire d'offrir aux anciens militaires des réseaux de reconversion pour des emplois civils une fois sortis du service actif.

Proposition n° 31

Favoriser la création d'associations dont le rôle serait de promouvoir le débat sur les questions de sécurité.

#### 4.3. ACTIONS A MENER DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE COMMUNICATION.

L'Armée, par le SIRPA et les organismes de communication inhérents à chaque armée, mène déjà une politique ayant pour objectif d'informer la population et de véhiculer une bonne image de l'institution militaire. Cette politique doit être maintenue et renforcée. Quelques actions supplémentaires peuvent cependant être envisagées pour contribuer pleinement à l'établissement d'un lien fort Armée-Nation.

##### 4.3.1. Promouvoir l'expression de la pensée militaire.

La pensée militaire française est, depuis des années, absente de la scène publique. Il est d'ailleurs étonnant, au moment où l'institution militaire connaît une véritable révolution dans ses structures, qu'aucune voix militaire ne s'élève pour commenter ces bouleversements. Seuls, quelques généraux en retraite se hasardent parfois à publier un ouvrage. Pourtant, le monde militaire n'est pas plus stérile que les autres, les pays anglo-saxons le démontrent régulièrement. De plus, les règlements français en vigueur concernant les écrits ne sont pas expressément contraignants.

On constate en fait que les militaires s'autocensurent. La crainte de la hiérarchie ou des réactions du pouvoir politique expliquent en grande partie cette retenue.

Pourtant, une plus grande présence des militaires dans le monde littéraire permettrait à la "grande muette" de sortir de sa "tour d'ivoire", d'être plus présente dans la vie quotidienne des Français. Elle montrerait l'existence d'une diversité de pensée au sein de l'Armée et changerait radicalement, au sein de la population civile, l'effrayante image caricaturale d'une institution militaire monolithique et monoculturelle.

Il faut donc favoriser l'expression écrite des militaires et leur donner le loisir de se libérer de cette autocensure. La création d'une revue de libre expression au sein des forces armées permettrait aux militaires de s'exprimer sur tous les sujets les intéressant. Certes, la libération soudaine des esprits risque, au début, de donner lieu à quelques débordements. Ces derniers s'élimineront d'eux mêmes au fur et à mesure des publications, faute de crédibilité ou en raison d'éventuels droits de réponse et débats qu'ils ne manqueront pas de soulever. D'ailleurs, afin d'atténuer l'impact créé par les inévitables abus des premières parutions, il est

envisageable, dans un premier temps, de ne publier cette revue que dans les enceintes militaires, puis dans le grand public une fois le processus maîtrisé. De telles publications existent déjà chez nos alliés, la revue "proceeding" de l'US NAVY en est un bon exemple.

Une telle revue implique cependant de réexaminer le système de classification de la documentation. Il importe de définir et de limiter au strict minimum les informations qui ne doivent absolument pas être communiquées à l'extérieur. Le culte du secret est nuisible pour les relations entre l'Armée et la Nation car il entretient le doute et la suspicion. Ce type de publication permettrait également de changer les états d'esprit dans l'ensemble de la société. Elle clôturerait la règle sous-jacente actuelle, qui veut que, lorsqu'un militaire s'exprime, qu'il soit lieutenant ou général, il parle et s'engage au nom de toute l'institution militaire.

Proposition n° 32

Création au sein des armées d'une revue de libre expression. Les militaires pourront s'exprimer de manière totalement libre sur les sujets de leur choix. Seuls les propos portant atteinte à la sécurité de l'Etat ne seront pas publiés.

**4.3.2. Jouer le jeu de la transparence.**

L'Armée française est l'armée du peuple. Ce dernier veut et est en droit de savoir quelles sont les actions militaires qui ont été accomplies. Toute tentative de dissimulation ou d'explication évasive d'actions impliquant des militaires français est préjudiciable à l'établissement de la confiance entre l'institution militaire et la Nation. Cette dernière se sentant mise à l'écart en retire alors un sentiment de frustration et d'exaspération légitime. Un effort doit être entrepris pour expliquer systématiquement toutes les actions des forces armées, qu'elles soient du domaine du combat ou du service public. Il est important d'expliquer les échecs tout autant que les succès car il s'agit là d'une démonstration de la franchise de l'institution militaire envers la population. La plus grande transparence doit être recherchée et c'est le lien Armée-Nation qui s'en trouvera renforcé.

Proposition n° 33

Expliquer systématiquement toutes les actions militaires et jouer le jeu de la transparence vis à vis de l'opinion publique.

**4.3.3. Favoriser la transmission d'une bonne image de l'Armée.**

Le cinéma et la télévision ont une influence majeure sur la population française. De plus, il est prévisible qu'à l'instar de ce qui se passe au Etats-Unis, cette influence va encore s'accroître dans les prochaines années. De nombreuses oeuvres cinématographiques comprennent des séquences où l'armée joue un rôle dans l'histoire relatée. De telles scènes projettent une image, bonne ou mauvaise, de l'institution militaire. Dans tous les cas, cet

éclairage subsiste dans les esprits. L'impact de films comme "TOP GUN" ou "MASH" sur l'opinion publique est encore perceptible aujourd'hui, bien des années après leur parution.

Des actions pourraient être entreprises pour favoriser la diffusion d'une bonne image de l'Armée au moyen des activités culturelles. Une subvention pourrait être octroyée aux oeuvres véhiculant, au travers d'une scène ou d'un passage, un coté positif l'Armée. Certes, il ne s'agit pas ici de faire de la publicité clandestine ou de la propagande, mais de favoriser la transmission d'un message témoignant de l'utilité et de l'efficacité des forces armées. Il ne s'agit pas non plus de faire des films à la gloire ou au sujet de l'Armée, mais simplement gratifier les artistes qui concourent par leurs oeuvres à renforcer le lien Armée-Nation.

Proposition n° 34

Subventionner les artistes propageant une bonne image de l'Armée au travers de leurs oeuvres.

## **5. HIERARCHISATION DES PROPOSITIONS.**

Les propositions ci-dessus énumérées ne sont pas toutes du même ordre ni de même nature, tant du point de vue des résultats attendus que des difficultés à les mettre en oeuvre. Elles peuvent être regroupées en trois grandes catégories. Il s'agit :

- des actions de fond, difficiles à mettre en oeuvre, ne donnant pas d'effets immédiats mais qui porteront leurs fruits et assureront des résultats tangibles dans le futur,
- des actions de proximité, plus faciles à réaliser et permettant de maintenir le contact entre l'Armée et la société civile,
- des actions d'accompagnement favorisant la cohabitation des deux milieux.

La politique idéale pour mener à bien ce renforcement consistera à appliquer l'ensemble des actions proposées. Toute autre politique cohérente peut se décliner à partir de cette dernière et visera à choisir harmonieusement quelques mesures proposées dans chaque catégorie et à les appliquer de manière simultanée.

L'annexe 1 regroupe la liste des mesures proposées répertoriées et classées par ordre hiérarchique dans les différents domaines où des actions doivent être envisagées.

L'annexe 2 regroupe la liste des mesures proposées répertoriées par catégorie.

## 6. PROPOSITION DE STRUCTURE.

L'existence d'un lien fort Armée-Nation doit avant tout faire l'objet d'une volonté politique clairement exprimée. L'application de cette politique nécessite la création d'une structure capable d'en assurer la haute direction, l'exécution et d'en apprécier les résultats obtenus, afin d'y apporter les corrections appropriées si nécessaire.

Bien que concernant surtout les armées, l'ensemble des actions proposées s'applique toutefois sur les domaines de responsabilité incombant à plusieurs ministères. C'est donc au niveau interministériel que devra être conduite la politique de renforcement du lien Armée-Nation. Le SGDN (Secrétariat Général pour la Défense Nationale) pourrait être l'organisme adéquat pour assurer la direction et la coordination des actions retenues. C'est ensuite aux ministères concernés que reviendra le soin d'exécuter les mesures préconisées. Les principaux ministères impliqués seront ceux de la défense, de l'éducation nationale et du travail. Enfin, afin d'apprécier les résultats, un organisme indépendant, sous les ordres du premier ministre, serait chargé de déterminer au sein de la société la réalité du lien Armée-Nation.

Au niveau du SGDN, le groupe propose la création d'un bureau "lien Armée-Nation" chargé d'élaborer la politique à mener pour renforcer les relations entre la nation française et son institution militaire.

Au niveau de chaque ministère concerné, un bureau "lien Armée-Nation" est aussi à créer. Son rôle serait de faire exécuter les actions décidées au SGDN. Ce bureau aurait aussi la charge de mener la réflexion au sein du ministère pour l'amélioration éventuelle des actions entreprises.

Au sein de chaque armée, la volonté de dynamiser le lien Armée-Nation doit être affirmée à chaque niveau hiérarchique. Il importe donc de créer des cellules ad hoc, ou de les renforcer si elles existent déjà, et ce, jusqu'au niveau des chefs de corps. De même, il est essentiel que les autres ministères concernés soient responsabilisés dans les actions à mener et créent les instances idoines pour la bonne application de la politique décidée. Dans la mesure du possible, afin d'avoir le maximum d'efficacité, les bureaux créés devront être armés par des personnels civils et militaires.

Enfin, afin d'être en mesure d'apprécier les résultats de la politique retenue, le groupe propose la création d'une commission dont le nom pourrait être "observatoire des relations Armée-Nation". Relevant du président de la République, sa fonction serait d'appréhender, au sein de la société française, l'état du lien entre la population et ses forces armées. Composée de "sages", cette commission devra au préalable déterminer les critères à prendre en compte pour être capable de mesurer de manière objective la réalité du lien Armée-Nation. Elle serait, par la suite, l'élément déterminant pour permettre d'éventuelles actions correctives de la politique choisie.

## 7. CONCLUSION.

Décidée par le président de la République en février 1996, la professionnalisation de l'Armée remet totalement en question la vision que nous avons des relations entre la population française et son armée. Compte tenu de l'importance des enjeux, l'existence d'un lien étroit entre la nation et son armée est un élément fondamental pour l'avenir du pays. Bien que les effets de l'arrêt de la conscription ne se feront sentir que dans quelques années, c'est dès à

présent qu'il faut envisager une politique volontariste et la mettre en oeuvre pour tisser d'étroites relations entre la population et l'institution militaire.

L'existence d'un lien fort Armée-Nation dépend étroitement de la présence d'un esprit de défense au sein de la population, de la volonté des militaires d'établir ce lien et d'un climat de confiance réciproque engendrée par la connaissance mutuelle. A l'instigation d'une volonté politique, de nombreuses actions peuvent être entreprises. Leur but sera principalement de promouvoir l'esprit de défense au sein de la nation et de favoriser les contacts et le dialogue entre civils et militaires, afin de favoriser la connaissance et donc à terme la confiance mutuelle.

La totalité des actions possibles est un ensemble hétérogène regroupant des actions de fond, visant à changer ou façonner les états d'esprit, des actions de proximité, ayant pour objectif de susciter le dialogue entre civils et militaires et enfin des actions d'accompagnement dont l'objet est de favoriser l'osmose. Toute politique cohérente cherchera à appliquer des actions de fond, harmonieusement agrémentées d'actions plus superficielles et d'accompagnement. Les mesures touchant la jeunesse sont de toute évidence à privilégier, en particulier celles destinées à développer ses facultés de réflexion et donc l'esprit de défense.

Le resserrement du lien Armée-Nation est assurément une tâche énorme qui mobilisera beaucoup d'énergie, de temps et de moyens. L'Armée toute entière devra se mobiliser pour réaliser cet objectif. Cependant, toute action serait vaine sans le concours de l'Education Nationale qui, à l'avenir, par son enseignement et son influence sur la jeunesse, jouera un rôle déterminant dans l'établissement d'un lien fort, tangible et durable entre la population française et son armée.

# ANNEXE 1

## Classification des propositions par domaine et par catégorie

### 1 Formation des cadres

#### 11. Actions de fond

| <b>PRIORITE</b> | <b>N° de proposition</b> | <b>action proposée</b>  |
|-----------------|--------------------------|---|
| <b>P1</b>       | 19                       | Assurer la formation des militaires dans les écoles civiles pour tout l'enseignement non spécifiquement militaire.  |
| <b>P2</b>       | 22                       | Obtention, à chaque fois que cela est possible, des qualifications professionnelles en milieu civil pour les sous-officiers.  |
| <b>P3</b>       | 21                       | Assurer une formation complémentaire spécifique des officiers vers l'âge de trente ans, avec passage dans des écoles civiles ou militaires pour une meilleure compréhension des différentes élites. |
| <b>P4</b>       | 20                       | Sensibiliser nos cadres, lors de leur formation initiale dans les écoles militaires, à la nécessité d'établir un lien étroit et solide entre l'Armée et la Nation.                                  |

### 2 IHEDN

#### 21. Actions de fond

| <b>PRIORITE</b> | <b>N° de proposition</b> | <b>action proposée</b>   |
|-----------------|--------------------------|--|
| <b>P1</b>       | 7                        | Intensifier les sessions "IHEDN jeunes". Des sessions particulières pourraient être organisées au profit des grandes écoles et universités.  |
| <b>P2</b>       | 8                        | Augmenter progressivement les sessions régionales de l'IHEDN.  |
| <b>P3</b>       | 9                        | Dynamiser les chaires spécialisées dans les questions de défense.<br><br>Créer une synergie entre les différents organismes traitant des problèmes de défense et diffuser leurs réflexions par l'intermédiaire de séminaires conduits par l'IHEDN. |

### **3. Education Nationale**

#### **31. Actions de fond**

| <b>PRIORITE</b> | <b>N° de proposition</b> | <b>action proposée</b>  |
|-----------------|--------------------------|---|
| <b>P1</b>       | 5                        | Instaurer des modules de défense dans l'enseignement des grandes écoles et instituer, au besoin, des stages en unités militaires pendant le cursus.                         |
| <b>P2</b>       | 3                        | Insérer des réflexions en comités centrés sur l'esprit de défense lors des plans de formation annuels des enseignants.  |
| <b>P3</b>       | 2                        | Relancer les trinômes académiques et leur confier au niveau local la direction des enseignements pour l'esprit de défense.  |
| <b>P4</b>       | 1                        | Insuffler un esprit de défense chez les enseignants grâce à un enseignement approprié dès leur période de formation.  |
| <b>P5</b>       | 4                        | Effectuer une initiation à la géopolitique dans les classes de troisième et dans l'enseignement secondaire en favorisant dans ce cadre les témoignages de jeunes officiers. |

### **4. Intermobilité**

#### **41. Actions de fond**

| <b>PRIORITE</b> | <b>N° de proposition</b> | <b>action proposée</b>  |
|-----------------|--------------------------|---|
| <b>P1</b>       | 25                       | Adjoindre des conseillers civils auprès des chefs militaires au cours des opérations extérieures.   |
| <b>P2</b>       | 29                       | Densifier la présence des militaires dans les organismes clefs de l'Etat qui ont une relation avec la défense (Assemblée nationale, Sénat, ministères...).  |
| <b>P3</b>       | 24                       | Assurer une formation complémentaire spécifique des officiers vers l'âge de trente ans, avec passage dans des écoles civiles ou militaires pour une meilleure compréhension des différentes élites. |

## **5. Reconversion**

### **51. Actions de fond**

| <b>PRIORITE</b> | <b>N° de proposition</b> | <b>action proposée</b>  |
|-----------------|--------------------------|---|
| <b>P1</b>       | 28                       | Consentir tous les efforts humains, financiers et intellectuels pour réussir la reconversion de nos cadres et soldats afin d'enclencher la spirale vertueuse du recrutement de qualité et par conséquent, la considération du pays. |

## **6. Communication**

### **61. Actions de fond**

| <b>PRIORITE</b> | <b>N° de proposition</b> | <b>action proposée</b>   |
|-----------------|--------------------------|--|
| <b>P1</b>       | 32                       | Création au sein des armées d'une revue de libre expression. Les militaires pourront s'exprimer de manière totalement libre sur les sujets de leur choix. Seuls les propos portant atteinte à la sécurité de l'Etat ne seront pas publiés. |

### **63. Actions d'accompagnement**

| <b>PRIORITE</b> | <b>N° de proposition</b> | <b>action proposée</b>   |
|-----------------|--------------------------|--|
| <b>P1</b>       | 33                       | Expliquer systématiquement toutes les actions militaires et jouer le jeu de la transparence vis à vis de l'opinion publique. |
| <b>P2</b>       | 34                       | Subventionner les artistes propageant une bonne image de l'Armée au travers de leurs oeuvres.                                |

## **7. Rendez-vous citoyen**

### **71. Actions de fond**

| <b>PRIORITE</b> | <b>N° de proposition</b> | <b>action proposée</b>   |
|-----------------|--------------------------|--|
| <b>P1</b>       | 6                        | Adapter l'enseignement du "rendez-vous citoyen" aux valeurs recherchées et reconnues par la jeunesse, pour que le message de l'esprit de défense puisse être assimilé. |

### **73. Actions d'accompagnement**

| <b>PRIORITE</b> | <b>N° de proposition</b> | <b>action proposée</b>   |
|-----------------|--------------------------|--|
| <b>P1</b>       | 23                       | Offrir aux candidats au volontariat des postes de responsabilité, pouvant servir, dans la mesure du possible, de stages diplômants reconnus dans le secteur civil. |

### **8. Vie des unités**

#### **82. Actions de proximité**

| <b>PRIORITE</b> | <b>N° de proposition</b> | <b>action proposée</b>   |
|-----------------|--------------------------|--|
| <b>P1</b>       | 15                       | Intensifier les visites de civils dans les sites militaires. Une attention toute particulière doit être portée sur les visites de classes. |
| <b>P2</b>       | 10                       | Ouvrir les installations sportives des unités militaires et participer aux festivités sportives locales.                                   |
| <b>P3</b>       | 17                       | Associer les presses locales à la vie des unités militaires stationnées dans leur zone de couverture.                                      |
| <b>P4</b>       | 13                       | Privilégier autant que possible, les prises d'armes en dehors des enceintes militaires.  |
| <b>P5</b>       | 14                       | Maintenir et mettre en oeuvre sous certaines conditions les missions de service public des armées.   |
| <b>P6</b>       | 16                       | Généraliser et entretenir les jumelages d'unités militaires avec des municipalités ou des régions.   |
| <b>P7</b>       | 18                       | Ouvrir les cercles militaires aux civils.  |

### **9. Aménagement du territoire**

#### **91. Actions de fond**

| <b>PRIORITE</b> | <b>N° de proposition</b> | <b>action proposée</b>   |
|-----------------|--------------------------|--|
| <b>P1</b>       | 26                       | Implantation géographique des unités à privilégier à proximité ou dans les grandes villes. |

### 93. Actions d'accompagnement

| <b>PRIORITE</b> | <b>N° de proposition</b> | <b>action proposée</b>   |
|-----------------|--------------------------|--|
| P1              | 27                       | Réformer la S.N.I en profondeur, de façon à permettre une meilleure répartition de l'ensemble des militaires dans le tissu urbain et social de la Nation.  |
| P2              | 11                       | Donner aux militaires la possibilité d'accéder à des postes d'élus locaux. Ou au minimum, systématiser la présence des militaires lors des débats locaux concernant la défense (infrastructure, police, pollution, ...). |
| P3              | 12                       | Augmenter pour les militaires la durée des affectations (5 ou 6 ans au minimum).   |

### 10. Réserves

#### 103. Actions d'accompagnement

| <b>PRIORITE</b> | <b>N° de proposition</b> | <b>action proposée</b>   |
|-----------------|--------------------------|--|
| P1              | 30                       | Rénover le rôle des associations de réservistes en les faisant participer à la gestion et à la formation des réservistes, ainsi qu'en recourant à elles pour les diverses actions visant à faire vivre le lien Armée-Nation. |
| P2              | 31                       | Favoriser la création d'associations dont le rôle serait de promouvoir le débat sur les questions de sécurité.   |

## ANNEXE 2

### Classification des propositions par catégorie

#### 1. Actions de fond

| N° de proposition | action proposée  |
|-------------------|--|
| 1                 | Insuffler un esprit de défense chez les enseignants grâce à un enseignement approprié dès leur période de formation.   |
| 2                 | Relancer les trinômes académiques et leur confier au niveau local la direction des enseignements pour l'esprit de défense.   |
| 3                 | Insérer des réflexions en comités centrés sur l'esprit de défense lors des plans de formation annuels des enseignants.   |
| 4                 | Effectuer une initiation à la géopolitique dans les classes de troisième et dans l'enseignement secondaire en favorisant dans ce cadre les témoignages de jeunes officiers.  |
| 5                 | Instaurer des modules de défense dans l'enseignement des grandes écoles et instituer, au besoin, des stages en unités militaires pendant le cursus.  |
| 6                 | Adapter l'enseignement du "rendez-vous citoyen" aux valeurs recherchées et reconnues par la jeunesse, pour que le message de l'esprit de défense puisse être assimilé.   |
| 7                 | Intensifier les sessions "IHEDN jeunes". Des sessions particulières pourraient être organisées au profit des grandes écoles et universités.  |
| 8                 | Augmenter progressivement les sessions régionales de l'IHEDN.  |
| 9                 | Dynamiser les chaires spécialisées dans les questions de défense.<br><br>Créer une synergie entre les différents organismes traitant des problèmes de défense et diffuser leurs réflexions par l'intermédiaire de séminaires conduits par l'IHEDN. |
| 19                | Assurer la formation des militaires dans les écoles civiles pour tout l'enseignement non spécifiquement militaire.   |
| 20                | Sensibiliser nos cadres, lors de leur formation initiale dans les écoles militaires, à la nécessité d'établir un lien étroit et solide entre l'Armée et la Nation.   |

- 21 Assurer une formation complémentaire spécifique des officiers vers l'âge de trente ans, avec passage dans des écoles civiles ou militaires pour une meilleure compréhension des différentes élites.
- 22 Obtention, à chaque fois que cela est possible, des qualifications professionnelles en milieu civil pour les sous-officiers.
- 24 Assurer une formation complémentaire spécifique des officiers vers l'âge de trente ans, avec passage dans des écoles civiles ou militaires pour une meilleure compréhension des différentes élites.
- 25 Adjoindre des conseillers civils auprès des chefs militaires au cours des opérations extérieures.
- 26 Implantation géographique des unités à privilégier à proximité ou dans les grandes villes.
- 28 Consentir tous les efforts humains, financiers et intellectuels pour réussir la reconversion de nos cadres et soldats afin d'enclencher la spirale vertueuse du recrutement de qualité et par conséquent, la considération du pays.
- 29 Densifier la présence des militaires dans les organismes clefs de l'Etat qui ont une relation avec la défense (Assemblée nationale, Sénat, ministères...).
- 32 Création au sein des armées d'une revue de libre expression. Les militaires pourront s'exprimer de manière totalement libre sur les sujets de leur choix. Seuls les propos portant atteinte à la sécurité de l'Etat ne seront pas publiés.

## 2. Actions de proximité

| N° de proposition | action proposée  |
|-------------------|--|
| 10                | Ouvrir les installations sportives des unités militaires et participer aux festivités sportives locales.                                   |
| 13                | Privilégier autant que possible, les prises d'armes en dehors des enceintes militaires.  |
| 14                | Maintenir et mettre en oeuvre sous certaines conditions les missions de service public des armées.   |
| 15                | Intensifier les visites de civils dans les sites militaires. Une attention toute particulière doit être portée sur les visites de classes. |
| 16                | Généraliser et entretenir les jumelages d'unités militaires avec des municipalités ou des régions.   |

- 17 Associer les presses locales à la vie des unités militaires stationnées dans leur zone de couverture.
- 18 Ouvrir les cercles militaires aux civils.

### 3. Actions d'accompagnement

| N° de proposition | action proposée  |
|-------------------|--|
| 11                | Donner aux militaires la possibilité d'accéder à des postes d'élus locaux. Ou au minimum, systématiser la présence des militaires lors des débats locaux concernant la défense (infrastructure, police, pollution, ...).     |
| 12                | Augmenter pour les militaires la durée des affectations (5 ou 6 ans au minimum).   |
| 23                | Offrir aux candidats au volontariat des postes de responsabilité, pouvant servir, dans la mesure du possible, de stages diplômants reconnus dans le secteur civil.   |
| 27                | Réformer la S.N.I en profondeur, de façon à permettre une meilleure répartition de l'ensemble des militaires dans le tissu urbain et social de la Nation.  |
| 30                | Rénover le rôle des associations de réservistes en les faisant participer à la gestion et à la formation des réservistes, ainsi qu'en recourant à elles pour les diverses actions visant à faire vivre le lien Armée-Nation. |
| 31                | Favoriser la création d'associations dont le rôle serait de promouvoir le débat sur les questions de sécurité.   |
| 33                | Expliquer systématiquement toutes les actions militaires et jouer le jeu de la transparence vis à vis de l'opinion publique.   |
| 34                | Subventionner les artistes propageant une bonne image de l'Armée au travers de leurs oeuvres.  |

# **ANNEXE 3**

## **RAPPEL DU MANDAT**

### *Relations Armée-Nation*

Dans un système militaire alimenté pour l'essentiel par la conscription, le lien Armée-Nation procède de celle-ci et existe à l'état naturel.

Dans un système professionnalisé, ce lien, qui doit être entretenu voire développé, dépendra de relations nouvelles, de structures modifiées, dont il faut identifier les divers gisements et les moyens de les mettre en oeuvre. L'étude portera sur ces derniers points.